

Opus. XXX. des. 5<sup>e</sup> Rufandrov. 658 v. a.

Mégariens asomias

129

« Dix-sept ans après la fondation de Chalcédoine, une nouvelle colonie de Mégariens, mieux éclairés sans doute sur l'avantage de la situation qu'ils ont négligée leurs prédécesseurs, jettent sur le rivage opposé du Bosphore les fondements de Byzance. Telle est la tradition suivie par Hérodote. (lib. IV.) Strabon (lib. VII) Eustathe (ad Dionys). Etienne de Byzance. Tacite (Annal. lib. XIII. c. 62). Philostrate (Vit. Marc. Sobrius), et la plupart des Grecs du moyen âge, dont les témoignages peu graves en eux-mêmes, acquiescent cependant du poids, lorsqu'ils confirment ceux des anciens. Un de ces Grecs, Théophraste de Milet, dans la description qu'il nous a donnée de la nouvelle Byzance, remonte aux origines de l'ancienne, qu'il attribue à une colonie argienne; il pousse l'exactitude jusqu'à citer les paroles mêmes de l'oracle rendu à ces Argiens, et comme il dit quelques lignes plus bas que ce furent les Mégariens qui fondèrent Byzance, il faut conclure de ces deux traditions en apparence contradictoires, que la colonie était composée de Mégariens et d'Argiens, preuvenant que l'origine était la même et qui s'associaient.

sous un chef commun. Cette conjecture est confirmée par un passage de l'empereur Constantin Porphyrogénète, qui assure (Themat. Imper. Orient lib. II c. 1) que plusieurs peuples prirent part à la fondation de Byzance, et qui nomme entre autres des Mégariens, des ~~Macédoniens~~ et des Béotiens. L'oracle cité par Héychius de Milet est aussi rapporté avec de très légères différences par George Codin et Etienne de Byzance. L'on peut donc regarder ce monument, dont l'authenticité ne paraît pas suspecte, comme une preuve irrécusable en faveur des prétentions des ~~Mégariens~~. Velleius cependant (Vell. Patereul. lib. II c. 1) attribue aux Mitésiens la fondation de Byzance; et comme ce peuple avait déjà fondé dans la même région plusieurs villes, dont quelques-unes, telle qu'Heraclée, furent renouvelées par des colonies Mégariennes, il est très possible qu'avant l'époque marquée par Eusèbe, Byzance eût été occupée par des Mitésiens. Je ne parle point des opinions de Justin (lib. IX c. 1) et d'Ammien Marcellin (1) qui attribuent cette co-

(1) Amm. Marcell. l. XXII c. 8. La tradition de Justin est confirmée, ou plutôt répétée par P. Orose lib. lib. III c. 13.

## Byzantins ausonios. Megaris.

131

unde, le premier à Susanaïes, vers la fin de la guerre des Perses et le second aux Athéniens. Nous montrerons ailleurs, que ces établissements se rapportent à des temps postérieurs à celui dont il s'agit ici.

Le chef de cette colonie, qui lui donna son nom, était le navigateur Byzas, originaire de Mégares, et auquel sa profession fit donner par les mythologues le nom de fils de Neptune (1). Telle est du moins, selon nous, l'opinion la plus vraisemblable qu'on doive se former sur l'origine de ce chef, qui, comme celle de tous les fondateurs de villes célèbres, a été embellie par tant de fables, je ne m'étendrai pas davantage sur les circonstances de la fondation de cette ville, dont il paraît que les autres circonstances furent bêtes et obscures. Les calamités dont elle fut la proie, avant qu'elle eût pu prendre une solide assise, s'opposèrent sans doute au développement de sa puissance, qui devint si grande par la suite, et la colonie de Misamène que ses habitants fondèrent en commun avec ceux de Chalcédoine est à peu près la seule dont la con-

(1) Dionys. Halicarn. de Orat. Funeb. Steph. Byz. v. Byzantior. Eustath. ad Dionys. Perieg. v. 805. Diodore lib. IV. c. 49. Le dernier prétend que Byzas était contemporain de Jason, et qu'il reçut les Argonautes. Les monuments apud Eckhel t. II p. 27. font foi de la tradition nationale qui assignait à ce personnage la fondation de Byzance.

naissance nous soit parvenue. Quant aux autres points relatifs à l'histoire de cette ville, on pourra consulter Gyllius, dans sa "description de Bosphore". Tournefort, Busbégius, Ducange, et surtout le savant et éloquent Gibbon. (1)

(1) Tournef. Lett. xv. Busbég. Epist. l. 6. 64. Ducange part 1 lib. 1 c. 15. 16 - Gibbon chap. XVII. not 2



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΑΙΩΝ